

Image not found or type unknown



EXERCER une activité privée et emploi public

Par **hmace1**, le **25/05/2010** à **10:07**

Je suis enseignante titulaire et je voudrais créer un site de conseils culinaires. Ai-je le droit d'exercer deux activités ?

Mon mari est salarié dans le privé. Cette deuxième activité pourrait-elle être déclarée sous son nom ? Merci de votre réponse.